

▸ *Vous faisiez partie des chefs d'Etat et de gouvernement qui ont promis à Ankara l'adhésion à l'Union européenne lors du Conseil européen du 17 décembre 2004. Que s'est-il passé là-bas ? Pourquoi étiez-vous personnellement favorable à la perspective de l'adhésion pleine et entière de la Turquie à l'UE ?*

Laissez-moi d'abord adresser un message d'estime et d'amitié à la Turquie et à son grand peuple ami de la France, à l'occasion de ma première visite chez vous depuis 2004.

En décembre 2004, les Etats-membres de l'UE ont décidé d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Turquie. Cette décision unanime des 25 chefs d'Etat et de gouvernements témoignait de l'importance du chemin parcouru par la Turquie pour se réformer et se rapprocher des valeurs et principes partagés par l'ensemble des Européens. J'avais la conviction, comme nos partenaires, qu'il était dans l'intérêt de l'Europe d'engager ces négociations pour qu'un ensemble plus large encore puisse s'affirmer sur le plan économique et politique.

C'est, à mon sens, une des conditions de la paix et de la stabilité du continent que les liens entre l'UE et ce grand pays soient les plus étroits possibles.

▸ *Six années plus tard, les poids lourds de l'Europe plaident pour un partenariat privilégié. L'état d'esprit général vis-à-vis de l'adhésion pleine et entière de la Turquie à l'UE est très sombre. Comment en est-on arrivé là ?*

Le processus de négociation est inévitablement long. Lorsqu'il a débuté, j'ai indiqué, et tout le monde l'admettait en 2004, qu'il durerait probablement dix ou quinze ans, et qu'on ne pouvait pas dire à l'avance quel en serait le résultat.

Aujourd'hui la négociation se poursuit malgré les obstacles et, notamment, la non application du protocole d'Ankara.

Il revient à la Turquie de répondre à toutes les demandes de l'UE qui sont, je le sais, exigeantes.

Je voudrais rappeler que la Turquie est soumise exactement aux mêmes conditions que tous les autres candidats. Il n'y a pas de conditions particulières ou spécifiques à la Turquie.

▸ *Certains pays européens envisagent de soumettre à référendum la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Pourquoi avoir mis sur la table cette mesure d'exception ? S'agissait-il d'un message à l'attention des opinions publiques nationales des pays européens ?*

S'agissant de la France, j'avais fait inscrire dans la Constitution que toute nouvelle entrée dans l'Union européenne d'un Etat-candidat soit décidée par la voix du référendum. Ma conviction est qu'il faut susciter un grand débat avant toute grande décision. Elargir l'Europe à la Turquie, ou à tout autre Etat, en est une. Elle doit évidemment susciter ce débat, si nous ne voulons pas continuer à creuser le fossé entre nos gouvernements et les Européens.

▸ *L'identité musulmane des Turcs compte-t-elle pour beaucoup selon vous dans les préventions du grand public européen et/ou les comportements des politiciens européens à l'égard de la Turquie ? Comment la Turquie peut-elle surmonter ce problème « d'image » ?*

Le fait que les Turcs soient, dans leur immense majorité, de confession musulmane a-t-il à voir avec les supposées préventions que vous évoquez ? Je ne le crois pas. La vraie question tient plutôt à la taille de la Turquie, à l'importance de sa population, en un mot, à ses dimensions, et à tout ce que signifierait son entrée dans l'Union européenne.

S'agissant de son image, il me semble que la Turquie a déjà commencé à réfléchir très sérieusement aux moyens de faire évoluer la perception qui est la nôtre de ce grand pays. La Saison de la Turquie en France, que j'ai personnellement décidée en 2006, aura offert une formidable opportunité à la Turquie de se présenter sous son meilleur jour. Je me réjouis donc que cet ambitieux projet ait permis les visites officielles en France de votre Président et de votre Premier Ministre, que j'ai été très heureux de retrouver hier. Aujourd'hui, je reçois le doctorat honoris causa de la prestigieuse université francophone de Galatasaray. J'en suis très fier, car c'est un témoignage de la richesse de nos liens.

▸ *La question de l'identité des communautés d'origine musulmanes en Europe est à l'ordre du jour des pays européens. Pensez-vous que les débats internes actuellement à l'œuvre pourraient avoir un impact négatif sur la perception de la Turquie en Europe ?*

Nous avons toujours à cœur d'intégrer au mieux les communautés musulmanes dans notre pays. La société française est riche de l'identité de toutes les communautés qu'elle a

accueillies tout au long de son histoire. Le communautarisme n'a jamais été le choix de la France. Il est contraire à son histoire, à ses traditions, à sa culture. Vous le savez, la France est un pays laïc. Cette laïcité est au cœur de notre identité républicaine, fondée sur les valeurs communes de respect, de tolérance, de dialogue.

L'Islam, religion récente sur notre territoire, a toute sa place parmi les grandes religions présentes sur notre sol. J'ai d'ailleurs été le premier à mettre en place un Conseil français du culte musulman (CFCM), créé à l'initiative de mon ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Nicolas Sarkozy. Cette institution permet désormais d'organiser les relations entre l'Etat et l'Islam de France, dans le respect du principe de laïcité. Les musulmans de France disposent de lieux de culte leur permettant de pratiquer leur religion dans la dignité et dans la tranquillité.